



Clinique St Pierre
OTTIGNIES



RÈGLEMENT D'ORDRE D'INTÉRIEUR

RESPECT DE LA VIE COMMUNAUTAIRE ET INDIVIDUELLE

Cette hospitalisation est la vôtre, elle s'appuie sur votre participation aux soins, le respect de soi et des autres. Vous rencontrerez d'autres personnes en difficulté, l'entraide est une valeur à soutenir mais elle a ses limites.

Chacun doit pouvoir trouver dans sa chambre calme et repos. Elle est votre espace privé. C'est pourquoi nous vous demandons de ne pas rentrer dans une autre chambre que la vôtre, de limiter vos visites.

Les locaux communautaires sont mis à votre disposition. Ils permettent rencontres et discussions, prenez-en soin.

ORGANISATION DU SERVICE

Afin de veiller au sommeil de chacun·e, le calme est demandé dès 21h30. Le couvre-feu est au plus tard en semaine à 23h30 et les vendredis et samedis à 00h30.

Les médicaments sont délivrés au bureau soignant avant chaque repas. Ceux du soir sont donnés de 21h30 à 23h en semaine et à 23h30 au plus tard les vendredis et samedis. Il vous sera demandé de décliner votre identité à chaque prise de médicaments.

Les repas sont servis à 8h, 12h30 et 18h et se prennent à la salle à manger.

RÉUNIONS DE GROUPE

Le carrefour est notre réunion communautaire. La présence de tous·tes y est exigée (lundi à 11h30). Le groupe assuétudes est notre réunion dédiée à tout patient venant avec une addiction aux médicaments, drogues ou alcool. Elle a lieu une fois par semaine, veuillez vous référer au tableau du planning. La présence des personnes concernées est obligatoire.

VOTRE PRÉSENCE DANS LE SERVICE EST INDISPENSABLE

Les heures de sortie autorisées sont l'après-midi de 14h à 18h et convenues individuellement avec un membre de l'équipe qui vous ouvrira la porte. Les sorties de patient·e·s en groupe se font dans le cadre des soins collectifs.

Cependant, si un rendez-vous est fixé avec un·e soignant·e, il reste prioritaire sur toute sortie.

Trois régimes de sortie sont possibles dans notre service, en lien avec votre projet thérapeutique, vous êtes soit :

Sortie libre	Vous pouvez sortir seul·e durant les heures autorisées.
Sortie accompagnée	Vous pouvez sortir accompagné·e d'un·e membre de votre entourage (ou du personnel soignant) durant les heures autorisées.
Sortie interdite	Vous ne pouvez pas sortir du service.

QUELQUES INFORMATIONS UTILES

- Il est possible de recevoir des communications de 8h à 9h, de 12h à 13h, de 18h à 19h, via la ligne prévue à cet effet - 010 437 769.
- Les patients peuvent appeler : de 9h à 9h15, de 11h45 à 12h, de 13h à 13h15, 17h45 à 18h, 19h à 19h15, via la ligne du bureau infirmier (les appels sont facturés).
- L'usage du GSM et de l'ordinateur est autorisé mais ils doivent être fermés au couvre-feu.

CONTACT

Comme toute structure de soins, l'hôpital dispose d'un service de médiation.

010 436 716 ou *mediation@cspo.be*.

Un accès à un accompagnateur spirituel est possible, signalez-le-nous si vous le souhaitez.

QUELQUES « INTERDITS »

- Toute forme de violence
- S'introduire dans une chambre autre que la sienne
- Les vols
- Le non-respect de la vie privée des autres patients (pas de photos, films...)
- Les gestes sexualisés entre les patients
- Introduire et consommer de l'alcool, des médicaments (autres que ceux prescrits), des drogues
- Les jeux et prêts d'argent
- Nous ne souhaitons pas que vous utilisiez votre voiture.
- Les appareils à résistance chauffante (sauf sèche-cheveux...).
- En cas d'oubli d'effets personnels après votre séjour vous serez avertis, ils seront gardés 15jours. Passé ce délai ils seront éliminé.

Nous ne souhaitons pas que vous utilisiez votre voiture.

SERVICE DE PSYCHIATRIE

Hospitalisation- 010 437 277

Pour joindre un patient- 010 437 769

Secrétariat - 010 437 263

secretariat.psychiatrie@cspo.be



**Clinique S^t Pierre
OTTIGNIES**

CLINIQUE SAINT-PIERRE

Avenue Reine Fabiola, 9

1340 OTTIGNIES

010 437 211

www.CSPO.be

Membre du réseau
Lid van het netwerk

